

## PROCÈS-VERBAL

LE SOUSSIGNÉ, Christophe Bernasconi, Secrétaire général de la Conférence de La Haye de droit international privé (HCCH) ;

EU ÉGARD à la Circulaire ciblée No 27(24), datée du 26 mars 2024, par laquelle les États membres de la HCCH ont été invités à émettre leurs voix avant le 26 septembre 2024, conformément à l'article 2 du Statut de la HCCH, sur la proposition faite par le Gouvernement du Royaume des Pays-Bas tendant à l'admission du **Royaume de Bahreïn** comme Membre de la HCCH ;

AYANT NOTÉ les votes émis par les États membres dans le délai indiqué ci-dessus, et

CONSIDÉRANT que les États membres suivants (32) ont émis une voix favorable à l'admission du **Royaume de Bahreïn** comme futur Membre de la HCCH :

|            |                  |                               |
|------------|------------------|-------------------------------|
| Andorre    | Espagne          | Norvège                       |
| Australie  | Finlande         | Pays-Bas (Les)                |
| Belarus    | France           | Portugal                      |
| Belgique   | Grèce            | République Tchèque            |
| Brésil     | Inde             | Royaume-Uni de Grande-        |
| Canada     | Irlande          | Bretagne et d'Irlande du Nord |
| Chili      | Japon            | Singapour                     |
| Chine      | Maroc            | Slovaquie                     |
| Costa Rica | Mexique          | Suisse                        |
| Croatie    | Monaco           | Tunisie                       |
| Egypte     | Nouvelle Zélande | Viet Nam                      |

CONSIDÉRANT qu'aucun État membre n'a voté contre l'admission dans le délai prévu ;

CONSTATE que la majorité prescrite à l'article 2(2) du Statut a voté en faveur de l'admission du **Royaume de Bahreïn** comme futur Membre de la HCCH ;

EN CONSÉQUENCE, le **Royaume de Bahreïn** a été invité à déposer l'instrument d'acceptation du Statut pour devenir Membre de la HCCH ;

EN FOI DE QUOI le présent procès-verbal a été dressé et signé, aujourd'hui, le 27 septembre 2024.

FAIT À LA HAYE, le 27 septembre 2024

Le Secrétaire Général



Dr Christophe Bernasconi